AR PREFECTURE

082-218201127-20170411-CM20170411_08-DE Regu le 14/04/2017

DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE 11 Avril (11/04/2017)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 avril, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, Maire,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints**,

M. Gérard CAYLA, Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, Mme Christine FANFELLE, M. Patrice CHARLES, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES:

M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), Adjoint,

M. Robert GOZZO (représenté par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Sabine AUGE (représentée par Madame Colette ROLLET), M. Laurent TAMIETTI (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), M. Gérard VALLES (représenté par Madame Christine FANFELLE), **Conseillers Municipaux**.

ETAIT EXCUSE:

M. Franck BOUSQUET, Conseiller Municipal.

Monsieur Jean-Luc GARRIGUES est nommé secrétaire de séance.

08 - 11 Avril 2017

MODIFICATION DU CATALOGUE DES TARIFS 2017

Rapporteur: Mme HEMERY

Vu le code général des collectivités,

Vu la délibération 3 du Conseil Municipal du 14 décembre 2016 approuvant le catalogue des tarifs de 2017,

Vu le catalogue des tarifs joint à la présente,

Considérant que la Caisse d'Allocations Familiales a modifié les tranches de quotient familial, il convient de modifier les tranches de quotient familial associées aux tarifs du centre de loisirs de Moissac. Ce changement ne modifie pas les tarifs (journée et demi-journée) votés lors du Conseil Municipal du 14 décembre 2016.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 29 voix pour et 3 abstentions (Mme DULAC, MM. ABOUA, CHARLES),

ADOPTE les tarifs figurants au catalogue 2017 ci-joint, qui entreront en vigueur aux dates précisées dans les tableaux

Pour copie conforme

Moissac le 13 avril 2017

e Maire

Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :